

ANNALES
DE LA
SOCIÉTÉ BOTANIQUE
DE LYON

CINQUIÈME ANNÉE. — 1876-1877



LYON
ASSOCIATION TYPOGRAPHIQUE

G. RIOTOR, RUE DE LA BARRE, 12

1878

trouvé l'*E. multiflora* L. dans l'Aude, entre la Leucate et la Nouvelle.

M. Boullu dit que l'*Erica vagans* existe sur près d'un kilomètre carré, dans le Dauphiné, près de Roybons, où il l'a signalé depuis longtemps ; peut-être est-ce aussi l'*E. decipiens* ? M. Boullu se promet de le vérifier.

5° M. GUICHARD donne lecture de son Rapport sur l'Herborisation faite à Couzon par la Société botanique de France, lors de la session extraordinaire de Lyon (1).

La séance est levée.

SÉANCE DU 25 JANVIER 1877

Après la lecture du procès-verbal de la dernière séance dont la rédaction est adoptée, il est procédé au dépouillement de la correspondance qui se compose :

1° D'une lettre de M. X. Gillot, accompagnant l'envoi de deux communications ;

2° D'une lettre de M. Chaboisseau, informant le secrétaire-général que la Corse (partie nord) a été choisie pour siège de la session extraordinaire de la Société botanique de France, en 1877 ;

3° D'une lettre de M. P. Billiet, membre de la Société botanique de France, à La Palisse (Allier), demandant à faire partie de la Société botanique de Lyon, à titre de membre correspondant ;

4° *Bull. de la Soc. d'Et. des sc. nat. de Nîmes*, 4^e année, n° 4.

M. SocQUET, professeur à l'Ecole de médecine, présenté à la dernière séance, est admis comme membre de la Société.

M. le président annonce une nouvelle perte que la Société vient de faire dans la personne de M^{me} Allard, membre titulaire ; la Société s'associe à la vive douleur de notre confrère, M. Allard.

(1) *Bull. Soc. bot. de France*, t. XXIII, 1876, session extraord., p. LXXXIX.

Communications :

1° M. DEBAT donne lecture du rapport suivant :

RAPPORT SUR LE SUPPLÉMENT A LA STATISTIQUE BOTANIQUE DU
FOREZ DE M. A. LEGRAND, (Mousses et Hépatiques), par
M. L. Debat.

La statistique botanique des Mousses ayant été remaniée complètement par l'auteur dans l'opuscule publié, on peut la considérer comme un travail nouveau et l'expression la plus complète des renseignements acquis en cette matière. L'examen attentif de la liste donnée nous a toutefois convaincu qu'en réalité elle ne comprend que les Mousses croissant aux environs de Montbrison et dans le massif formé par la chaîne de Pierre-sur-Haute. La partie nord du département de la Loire, la partie sud caractérisée en grande partie par la chaîne du Pilat sont à peu près complètement délaissées. M. Legrand a d'ailleurs voulu, comme l'indique le titre adopté par lui, étudier spécialement le Forez, et si les environs de Roanne sont compris dans cette délimitation, le Pilat lui échappe pour la plus grande partie. Néanmoins l'auteur dans son premier travail avait compris cette fertile région et nous ne pouvons que regretter la lacune intentionnelle du savant statisticien.

Ces remarques faites, l'énumération donnée par M. Legrand nous a révélé un fait intéressant. Les espèces calcicoles font en général défaut, et les quelques unes qu'on signale sont indiquées comme très-rares. Elles appartiennent même pour la plupart aux espèces croissant sur le mortier des murs ; ce qui expliquera leur présence. Citons : *Barbula muralis*, *Grimmia crinita*, *Pottia cavifolia*, *Trichostomum lophaceum*, *Didymodon rubellus*, *Rhynchostegium murale*, *Mnium cuspidatum*. Cette rareté des Mousses calcicoles qui s'explique naturellement par la prédominance presque exclusive des roches de formation ignée dans la région forézienne, nous autorise à émettre quelques doutes sur la présence du *Leptotrichum flexicaule* indiqué sur des roches granitiques. Il est vrai qu'on le signale comme très-rare et non fructifié.

En l'absence de toute description, nous ne pouvons contrôler les déterminations de l'auteur. Nous nous bornerons à quelques observations.

Sont indiquées comme rares dans le Forez bien qu'elles soient assez répandues dans nos environs les Mousses suivantes : (celles ci-dessus nommées non comprises).

<i>Hypnum filicinum.</i>	<i>Barbula squarrosa.</i>
— <i>molluscum.</i>	<i>Trichostomum tophaceum.</i>
— <i>stellatum.</i>	<i>Pottia lanceolata.</i>
<i>Amblystegium irriguum.</i>	<i>Dicranum undulatum.</i>
— <i>riparium.</i>	<i>Leucobryum glaucum.</i>
<i>Pylaisea polyantha.</i>	<i>Fissidens adianthoides.</i>
<i>Neckera crispa.</i>	<i>Gymnostomum microstomum.</i>
<i>Mnium affine.</i>	<i>Physcomitrium piriforme.</i>
<i>Bryum caespitium.</i>	<i>Phaseum cuspidatum.</i>

Sont indiquées comme très-rares, et le sont en effet chez nous comme dans le Forez, ou même nous font défaut :

<i>Isoetecium myosuroides.</i>	<i>Barbula nervosa.</i>
<i>Brachythecium campestre</i> (1).	— <i>Brebissoni.</i>
<i>Eurynchium Stokesii.</i>	— <i>fallax.</i>
— <i>speciosum.</i>	— <i>rigida.</i>
<i>Lescurea striata.</i>	<i>Pottia cavifolia.</i>
<i>Hypnum giganteum.</i>	<i>Dicranum Bergeri.</i>
— <i>cordifolium.</i>	<i>Dichodontium pellucidum.</i>
— <i>exannulatum.</i>	<i>Dicranum longifolium.</i>
— <i>uncinatum.</i>	— <i>strictum.</i>
<i>Limnobium ochraceum.</i>	<i>Dicranella rufescens.</i>
<i>Plagiothecium silesiacum.</i>	<i>Dicranoweisia Bruntoni.</i>
— <i>pulchellum.</i>	<i>Rhabdoweisia fugax.</i>
<i>Amblystegium fluviatile.</i>	<i>Encalypta ciliata.</i>
<i>Hypnum nemorosum.</i>	<i>Orthotrichum Bruchii.</i>
— <i>polymorphum.</i>	— <i>rupestre.</i>
— <i>dimorphum.</i>	— <i>speciosum.</i>
— <i>heteropterum.</i>	<i>Buxbaumia indusiata.</i>
<i>Anomodon attenuatus.</i>	<i>Racomitrium lanuginosum.</i>
<i>Pterogonium gracile.</i>	— <i>patens.</i>
<i>Fabronia pusilla.</i>	<i>Grimmia trichophylla.</i>
<i>Mnium rostratum.</i>	— <i>ovata.</i>
<i>Bryum Donnianum.</i>	— <i>conferta.</i>
<i>Meesea tristicha.</i>	<i>Andræa rupestris.</i>
<i>Bartramia Halleriana.</i>	— <i>petrophila.</i>
— <i>Ithyphylla.</i>	<i>Sphagnum molluscum.</i>
— <i>stricta.</i>	— <i>imbriatum.</i>
<i>Zygodon Mougeotii.</i>	

En terminant, nous signalerons les omissions principales qui nous sont venues à l'esprit, en lisant le travail de M. A. Legrand.

(1) Cette espèce n'est encore connue qu'aux environs de Montbrison.

Le 1^{er} tableau indique les espèces omises avec l'indication de la localité ; le 2^e tableau fournit de nouvelles localités à ajouter à celles données par l'auteur.

1^{er} Tableau. — Espèces omises.

Brachythecium plicatum. — Pilat.	Grimmia uncinata. — Pilat.
Buxbaumia aphylla. — Roanne.	Limnobium molle. —
Cynodontium polycarpum. — Pilat.	Orthothecium intricatum. —
Dicranum majus. —	Sphagnum subsecundum. —
— palustre. —	Barbula ambigua. — <i>passim</i> .
— viride. —	

2^e Tableau. — Localités nouvelles.

Brachythecium plumosum — Pilat.	Racomitrium lanuginosum. — Pilat.
Andræa rupestris. —	Grimmia commutata. —
— petrophila. —	— leucophæa. —
Antitrichia curtipendula. —	Lescuræa striata. —
Aulacomnium androgynum. —	Sphagnum squarrosum. —
Dicranum longifolium. —	Webera nutans. —
Polytrichum juniperinum. — Pilat et Roanne.	Pterygophyllum lucens —

La liste des Hépatiques est comme le reconnaît lui-même M. Legrand, tout-à-fait incomplète : elle ne comprend que vingt-six espèces dont les deux les plus intéressantes sont l'*Allicularia scalaris* et l'*Anthoceros levvis*. L'on peut ajouter à ces vingt-six espèces le *Platidium ciliare* que nous avons trouvé au Pilat.

2^e M. BOULLU présente à la Société l'écorce de *Hoàng-nan*, employée au Tonkin contre la lèpre, la rage, les cancers et les morsures venimeuses ; cette écorce provient d'une espèce de Loganiacée, le *Strychnos Gautheriana* Pierre.

3^e M. SAINT-LAGER donne lecture du compte-rendu suivant :

RAPPORT SUR UNE HERBORISATION DE BEAUFORT AUX MOTTETS,
par M. le D^r Saint-Lager.

L'année dernière, mon excellent compagnon de voyage et ami, M. le docteur Perroud, vous a fait le récit de nos excursions dans les parties supérieures de la Maurienne et de la Tarentaise, notamment dans les environs du mont Ambin, du mont Cenis, de la Levanna et du mont Iseran, je viens actuellement vous entretenir d'une herborisation que nous avons faite vers la fin du mois de juillet dernier, dans le massif compris entre Beaufort et le mont Blanc, et à laquelle ont pris part MM. Mathieu, Perroud, Sargnon, mon fils et moi.

La partie de la Savoie dont je vais vous parler n'a pas, comme le mont Cenis et la vallée de Chamonix, le privilège d'attirer les botanistes et les voyageurs ; vous verrez cependant, par la suite de ce récit, qu'elle offre aux uns et aux autres des richesses et des beautés de premier ordre, et qu'elle mériterait d'être visitée au même titre que beaucoup d'autres localités du Dauphiné, de la Savoie et de la Suisse où se presse la foule moutonnaire des touristes.

Partis de Lyon le 23 juillet, nous arrivâmes vers midi à Chamousset, station du chemin de fer de Lyon à Turin située au confluent de l'Arc et de l'Isère. De là une diligence nous conduisit en deux heures à Albertville, et, trois heures après, à Beaufort (1).

Ce serait m'éloigner de mon sujet que de vous décrire la partie de la belle vallée de l'Isère comprise entre le confluent de l'Arc et Albertville.

Je ne vous parlerai pas non plus de la vue admirable dont on jouit lorsque, à dix minutes d'Albertville, on gravit la colline de Conflans où est la résidence de notre savant collègue, M. Perrier de la Bathie.

La route de Beaufort, après avoir franchi l'Arly sur un beau pont de pierre, s'élève rapidement pour gagner la vallée du Doron, dans laquelle elle s'engage. Chemin faisant, nous nous plaisions à contempler la profonde gorge de l'Arly que dominant, sur la rive droite, les hautes cimes du mont de l'Etoile et de la chaîne qui s'étend jusqu'au mont Charvin et, sur la rive gauche, les contreforts qui se relient à l'imposant massif du mont Mirantin.

Nous remarquons sur les bords de la route diverses Campanules, entre autres *C. rapunculoides*, *C. persicifolia*, *C. trachelium*, *Trifolium aureum*, *Epilobium collinum*, *E. spicatum*, *E. Fleischeri*, *Lathyrus silvestris*, *Digitalis grandiflora* et *D. parviflora*, *Luzula nivea*, *Viola alpestris*, *Silene rupestris*, *Hieracium staticifolium* et *H. florentinum*.

La montée cessant, nous sommes obligés de renoncer à poursuivre nos recherches botaniques et nous nous laissons empor-

(1) L'embranchement de Chamousset à Albertville, qui est actuellement en construction, mettra bientôt ces deux villes à une demi-heure de distance l'une de l'autre.

ter dans la délicieuse vallée du Doron où s'étaient, au milieu de bosquets de verdure, les gracieux villages de Quaige et de Villard. Notre bonheur aurait été complet, si nous n'avions été poursuivis par une bande de taons qui, non contents de harceler les chevaux, voulaient encore obstinément faire des libations de sang de botanistes.

Bientôt nous apercevons la petite ville de Beaufort et les ruines de son ancien château. Au-delà du village, la vallée du Doron se rétrécit à tel point qu'il semble que Beaufort soit placé au fond d'une gorge fermée.

La vue de ce site fit une si vive impression sur nous que, aussitôt après avoir mis pied à terre et déposé nos bagages à l'hôtel du mont Blanc, nous nous empressâmes de gravir une des collines environnantes afin de l'examiner sous de nouveaux aspects. Cette contemplation nous fit oublier la recherche des plantes et nous permit à peine de remarquer sur les rochers de gneiss : *Sempervivum tectorum*, *Sedum reflexum*, *S. sexangulare*, *S. annuum*, et dans les endroits frais : *Impatiens Noli-tangere*, *Circœa lutetiana* et *Gnaphalium uliginosum*.

Après quelques digressions dans les environs, nous nous rendîmes un compte exact de la topographie de ce curieux pays qui, au premier abord, semble fermé de toutes parts, comme une sorte de Bout-du-Monde, quoiqu'il soit en communication du côté du nord, avec la riante et fertile vallée d'Hauteluce et au sud, avec la vallée d'Aresche laquelle, par le vallon de Pontcellamont et le col du Cormet, (2052^m), conduit dans la vallée de l'Isère, au-dessus de l'antique cité d'Aime en Tarantaise (1).

Enfin, à l'est, la gorge étroite du Doron (2) se prolonge jusqu'à Fontanu où elle s'élargit en un cirque. En cet endroit, le Doron reçoit les affluents venus de la vallée de la Gitaz et

(1) M. Perrier de la Bathie, dans une intéressante notice publiée dans le *Bulletin de l'Académie de la Val d'Isère* (Moutiers, 1866), a présenté le tableau de la riche végétation du col du Cormet et du Crêt-du-Ré.

(2) Le mot de Doron est une expression générique s'appliquant à plusieurs cours d'eau de la Savoie. Outre le Doron de Beaufort, il faut citer encore les Dorons de Pralognan, de Champagny et de Belleville dans l'arrondissement de Moutiers. Le même radical se retrouve dans les désignations de Dora Baltea et Dora riparia, la première donnée au torrent qui, venu du versant occidental du mont Blanc, arrose la vallée d'Aoste, la seconde donnée à la rivière qui reçoit toutes les eaux tombées sur le versant italien de la chaîne comprise entre le mont Genève, le mont Tabor et le mont Cenis. Enfin tout le monde connaît la Dore d'Auvergne, l'une des origines de la Dordogne.

ceux qui proviennent des vastes plateaux de Roselein et de Treicol.

Le pays de Beaufort est très-bien pourvu sous le rapport de la viabilité : d'excellentes routes conduisent dans les directions d'Hauteluze, d'Aresche et de Roselein. Au premier abord, on est surpris qu'on ait jugé à propos de faire la dépense d'une route à voitures entre Beaufort et Roselein sur une distance de trois heures et demie de marche, ayant à gravir pendant ce trajet une hauteur verticale de 700^m (Beaufort est à 790^m, Roselein à 1,490^m). Mais lorsqu'on a vu les nombreux troupeaux qui paissent dans les immenses prairies d'Aresche, de Treicol, de Roselein, de Biolay, de la Laie, de la Gitaz et d'Hauteluze, on comprend aisément qu'on n'a pas dû hésiter à rendre plus faciles les moyens de communication entre les diverses parties d'un pays où le commerce des bestiaux et du fromage a une aussi grande importance.

Le lendemain 24 juillet nous partîmes de bonne heure, car nous avions à faire une longue étape : nous avons projeté de remonter la vallée du Doron jusqu'à Fontanu, puis le vallon de la Gitaz, le col de la Sauce, le col du Bonhomme, le col des Fours, et de redescendre aux Mottets. Comme on nous avait assuré que les cols étaient impraticables pour les bêtes de somme, nous avons envoyé nos bagages aux Mottets par Roselein, la gorge du Biolay et le Chapieu.

A l'entrée de la gorge du Doron nous n'observons que quelques espèces communes : *Hieracium florentinum*, *Carduus defloratus*, *Campanula pusilla*, *Rumex scutatus*, *Dianthus silvestris*, *Impatiens Noli-tangere*, *Circæa alpina*, *Carex pallescens* et *C. disticha*, *Campanula rhomboidalis*, *Galeopsis Tetrahit*.

Pénétrant dans la forêt nous y rencontrons les espèces habituelles : *Calamagrostis silvatica*, *Spiræa Aruncus*, *Veronica urticifolia*, *Aira flexuosa*, *Melampyrum nemorosum*, *Luzula nivea*, *Galium rotundifolium*, *Stellaria nemorum*, *Chrysosplenium alternifolium*, *Senecio Fuchsii*, *Lysimachia nemorum*, *Pirola secunda*, *Chærophyllum Cicutaria*, *Actæa spicata*, *Oxalis Acetosella*, *Milium effusum*, *Elymus europæus*, *Polypodium Dryopteris*, *Astrantia minor*, *Calamintha grandiflora*, *Ægopodium Podagraria*, *Saxifraga cuneifolia*, *S.*

rotundifolia et *S. Aizoon*, *Phyteuma orbiculare* et *P. spicatum*, *Salix grandifolia*.

A un détour de la route, sur un rocher mouillé, nous apercevons un magnifique Aconit dont les belles fleurs bleues en longue panicule se balançaient fort au-dessus de notre portée ; cependant en adaptant une serpette à l'extrémité d'un long bâton nous parvînmes à abattre un pied de notre *Aconitum paniculatum* que nous nous distribuâmes.

Nous regrettions vivement de ne pouvoir nous arrêter longtemps dans les forêts de Hêtres et de Sapins qui bordent la route ; nous y aurions sans doute trouvé de nombreuses Mousse, mais, pressés par le temps, nous devons hâter le pas. Cependant à travers les blocs éboulés de granite porphyroïde, nous ne pouvions nous empêcher de ramasser les *Lycopodium Selago*, *L. clavatum*, et surtout le *L. annotinum*, ainsi que l'*Achillea macrophylla* qui se trouvent là en grande abondance.

Mes compagnons, qui venaient pour la première fois dans ce pays, émerveillés de la beauté des sites que nous parcourions, s'étonnaient de n'avoir jamais entendu parler de la vallée du Doron de Beaufort, qu'ils comparaient avec raison à la célèbre gorge du Guiers entre Fourvoirie et la Grande-Chartreuse.

Arrivés dans le cirque de Fontanu, le ciel s'obscurcit tout à coup. Jugeant alors qu'il serait sans profit et dangereux de franchir le col des Fours, si nous devions être surpris par le mauvais temps, nous renonçâmes à passer par le vallon de la Gitaz et nous nous dirigeâmes sur Roselein.

Pendant ce trajet, nous remarquons dans la forêt : *Polypodium Dryopteris*, *P. Phegopteris*, *Allosurus crispus*, *Aspidium Lonchitis*, *Imperatoria Ostruthium*, *Chærophyllum Cicutaria* variété glabre à fleurs roses, *Cardamine amara*, *Viola biflora*, *Pimpinella magna*, *Crepis blattarioides*, *Belldiastrum Michelii*, *Homogyne alpina*, *Potentilla alpestris*, *Cardamine alpina*. Dans les endroits mouillés : *Tofieldia palustris*, *Scirpus silvaticus*, *Pinguicula vulgaris*, *Saxifraga stellaris*, *Geum rivale*.

Au sortir de la forêt se présentent tout à coup à nos regards les vastes plateaux de Roselein et de Treicol, couverts de plantureuses prairies, séparés au nord du vallon de la Gitaz par les sommités de la Frête et par la pittoresque Roche du Vent,

fermés à l'est par la gigantesque muraille de rochers qui s'étendent depuis la gorge de Biolay jusqu'à la cime de Perreire ; du haut de cette paroi verticale s'élance une cascade comparable à la célèbre chute du Staubach. Enfin, sur les pentes situées à l'ouest, de belles forêts de Sapins complètent l'encadrement de cet admirable tableau,

En nous dirigeant vers Roselein, nous trouvons, sur des poudingues composées de roches diverses, de larges plaques de la Piloselle que Fries a nommé *Hieracium pilosissimum*, puis plus loin, le long du ruisseau, *Epilobium alsinefolium*, *E. montanum*, *E. obscurum*, *Ranunculus aconitifolius*, *Scirpus compressus*, *Caltha palustris*, *Veronica Beccabunga*, *Carex paniculata*, *C. ferruginea*, *Trifolium badium*, *Pedicularis verticillata*, *Sagina glabra* Willd.

Après avoir déjeûné à l'auberge de Margaroz, le ciel paraissant s'éclaircir, nous nous décidons à descendre dans le vallon de la Gitaz, pour remonter ensuite par le col de la Sauce.

Nous gravissons les hauteurs de la Frête à travers des prairies tout émaillées de

<i>Centaurea nervosa</i> Willd.	<i>Crepis aurea</i> Cass.
<i>Rhinanthus major</i> Ehrh.	<i>Linum catharticum</i> L.
<i>Calamintha alpina</i> Lam.	<i>Gypsophila repens</i> L.
<i>Hypericum fimbriatum</i> Lam.	<i>Geranium phœum</i> L.
<i>Viola alpestris</i> Jord.	<i>Campanula barbata</i> L.
<i>Veronica saxatilis</i> Jacq.	<i>Avena pubescens</i> L.
<i>Biscutella lœvigata</i> L.	

et d'une multitude d'autres plantes communes dans les prairies montagneuses.

Descendant rapidement de la Frête à travers des buissons de *Rhododendron ferrugineum*, nous apercevons ça et là :

<i>Gentiana verna</i> L.	<i>Thalictrum aquilegifolium</i> L.
— <i>Clusii</i> Perr. Song.	<i>Dryas octopetala</i> L.

Dans le vallon de la Gitaz, nous trouvons :

<i>Trollius europæus</i> L.	<i>Globularia cordifolia</i> L.
<i>Silene acaulis</i> L.	<i>Salix arbuscula</i> L.
<i>Soldanella alpina</i> L.	<i>Geum rivale</i> L.
<i>Adenostyles albifrons</i> Reichb.	<i>Primula farinosa</i> .

Arrivés aux chalets de la Gitaz, nous prenons avec nous un berger pour nous conduire au col du Bonhomme, et nous gravissons d'abord une première rampe très-humide sur laquelle croissaient en abondance :

Anemone narcissiflora L.

Hedysarum obscurum L.

Pedicularis verticillata L.

— tuberosa L.

Oxytropis cyanea Bieb.

— campestris D C.

Phaca alpina Wulf.

— astragalina D C.

Bartsia alpina L.

Gentiana Kochiana Perr. [Song.

— Clusii Perr. Song.

Galium Jussiei Vill.

Arabis bellidifolia Jacq.

Juncus Jacquini L.

Gaya simplex Gaud.

Linum alpinum L.

Geum montanum L.

— rivale L.

Carex ferruginea Scop.

— nigra All.

— atrata L.

Anemone alpina L.

— sulphurea L.

Bellidiastrum Michellii Cass.

Luzula lutea D C.

Senecio Doronicum L.

Campanula thyrsioidea L.

Saxifraga aizoides L.

Leontopodium alpinum Cass.

Autour des chalets de la Sauce, une prairie était toute remplie de *Gagea Liottardi*.

Il ne nous restait plus qu'un dernier escarpement à escalader pour atteindre le col du Bonhomme. Sur cette pente rapide, nous faisons une riche moisson d'espèces rares et intéressantes :

Anemone sulphurea L.

— vernalis L.

Ranunculus alpestris L.

— pyrenæus L.

— glacialis L.

Hieracium villosum L.

— glaciale Lachn.

Gentiana punctata L.

Thlaspi rotundifolium Gaud.

Ajuga pyramidalis L.

Mœhringia polygonoides M. K.

Erigeron alpinus L.

— Villarsii Bell.

— uniflorus L.

Gentiana nivalis L.

— tenella Rottb.

— brachyphylla Vill.

Alchemilla pentaphyllea L.

Juncus trifidus L.

Carex foetida Vill.

— atrata L.

— sempervirens Vill.

Sedum annuum L.

— atratum L.

Gnaphalium supinum L.

Leontodon Taraxaci L.

Senecio incanus L.

Chamorchis alpina Rich.

Agrostis alpina Scop.

— rupestris All.

Avena versicolor Vill.

Sempervivum montanum L.

— arachnoideum L.

Silene exscapa All.

Potentilla alpestris Hall.

Aster alpinus L.

Saxifraga androsacea L.

— bryoides L.

Veronica aphylla L.

— alpina L.

Soldanella alpina L.

Viola calcarata L.

Mulgedium alpinum Less.

Phaca frigida L. (1).

(1) Cette rare papilionacée qui n'est pas mentionnée dans la Flore de France, se trouve au-dessous d'un rocher nommé Sous-les-Bancs, situé au N.O. des chalets de la Sauce, en allant du côté de l'Enclave.

<i>Primula viscosa</i> D C.	<i>Oxyria digyna</i> Campd.
<i>Galium tenue</i> Vill.	<i>Campanula Scheuchzeri</i> Vill.
<i>Gaya simplex</i> Gaud.	<i>Androsace obtusifolia</i> All.
<i>Scabiosa lucida</i> Vill.	<i>Cardamine alpina</i> Willd.
<i>Hieracium glanduliferum</i> Hoppe.	— <i>resedifolia</i> L.
<i>Chrysanthemum alpinum</i> L.	<i>Elyna spicata</i> Schrad.
<i>Sibbaldia procumbens</i> L.	<i>Luzula spadicea</i> D C.
<i>Alsine verna</i> Bartl.	— <i>spicata</i> D C.
— <i>Cherleri</i> Fenzl.	<i>Salix herbacea</i> L.
<i>Potentilla minima</i> Hall.	— <i>reticulata</i> L.
— <i>grandiflora</i> L.	<i>Aronicum scorpioides</i> D C.
<i>Linaria alpina</i> D C.	<i>Arabis coerulea</i> Jacq.
<i>Epilobium alpinum</i> L.	— <i>alpina</i> L.
<i>Saxifraga oppositifolia</i> L.	<i>Armeria alpina</i> Willd.
— <i>muscoïdes</i> Wulf.	<i>Hutchinsia alpina</i> R. B.
— <i>exarata</i> Vill.	

L'année précédente, j'avais déjà récolté au col du Bonhomme la plupart des espèces que je viens d'indiquer à la Sauce ; ce qui s'explique d'ailleurs aisément par l'identité des conditions géologiques et climatériques de ces deux stations très-rapprochées l'une de l'autre. Cependant je dois avouer que nous n'avons pas vu à la Sauce quelques plantes du Bonhomme, entr'autres :

<i>Braya pinnatifida</i> Koch.	<i>Saxifraga biflora</i> L.
<i>Arenaria biflora</i> L.	<i>Androsace glacialis</i> Hoppe.
<i>Cerastium trigynum</i> Vill.	— <i>carnea</i> L.
— <i>alpinum</i> L.	<i>Pedicularis gyroflexa</i> Vill.
— <i>latifolium</i> L.	<i>Veronica bellidioides</i> L.
— <i>strictum</i> L.	<i>Carex curvula</i> All.
<i>Geum reptans</i> L.	

Ainsi qu'on l'a vu par l'énumération qui précède, le col du Bonhomme et le vallon de la Sauce qui en est une annexe, peuvent compter parmi les plus riches localités des Alpes. Toutefois cette station a un grave défaut : les orages y sont d'une fréquence et d'une violence inouïes. Ce fait n'a d'ailleurs rien d'étonnant, si l'on considère que le col du Bonhomme (2485^m) est situé à l'extrémité méridionale de la chaîne du mont Blanc, le roi des orages, dans un carrefour où viennent lutter et se briser, les uns contre les autres, les vents qui s'élèvent le long du val Montjoie, ceux qui arrivent de l'Allée Blanche, par le col de la Seigne, les courants qui ont traversé les plateaux du pays de Beaufort, et enfin, du côté du sud, ceux qui remontent de la vallée de l'Isère par la gorge de Bonneval.

Nous eûmes bientôt la démonstration de ce que je viens de dire. Nous venions d'arriver au col du Bonhomme lorsque, de tous les côtés de l'horizon, les nuages s'amoncelèrent. Bientôt des éclairs sillonnèrent le ciel, puis des coups de tonnerre formidables retentirent dans toutes les montagnes environnantes ; vainement nous aurions cherché un abri au milieu de ces champs de neige. Heureusement le courant qui venait du nord l'emporta sur les autres et mit fin promptement à l'orage. La prudence conseillait toutefois de descendre rapidement au Chapieu ; mais le berger qui nous accompagnait avait un vif désir de faire connaissance avec le col des Fours qu'il n'avait pas franchi, et d'ailleurs, disait-il avec raison, c'est le chemin le plus court pour aller aux Mottets, où on nous attendait le soir même.

Après avoir cueilli une dernière touffe d'*Androsace glacialis* et de *Thlaspi rotundifolium*, nous nous acheminons vers le col des Fours à travers un vaste champ de neige sur lequel il était impossible de reconnaître la moindre trace de sentier. De mémoire d'homme, on ne se rappelle pas avoir vu persister autant de neige sur le sommet des montagnes que pendant la présente année.

Arrivés à la base de la pointe du Four (2755^m), un de nous éprouva, sous l'influence de l'altitude et de la bise glacée qui arrêta notre marche, quelques-uns des symptômes du mal de montagne qu'on ne ressent habituellement que vers 3,000^m et au-dessus. Notre compagnon fut pris d'un besoin de sommeil tellement impérieux que certainement, s'il se fût trouvé seul dans ces parages, il se serait accroupi sur la neige et y aurait trouvé la mort. Nous l'entraînâmes, et bientôt, lorsque nous eûmes descendu pendant quelques temps à l'abri du vent du nord sur le versant opposé, la somnolence cessa, et, à partir de ce moment, nous nous livrâmes à une véritable course sur la neige durcie qui recouvrait les flancs de la montagne. Cependant, au milieu de cette vaste solitude, nous entendons tout à coup des aboiements réitérés, et regardant de quel côté ils venaient, nous apercevons le chien de notre guide qui essayait, mais en vain, d'atteindre une bande de six chamois qui, de toute la vitesse de leurs jambes agiles, s'élançaient à travers la plaine de neige dans la direction du mont Jovet. Déjà, quelques heures auparavant, nous avions été témoins de la prodigieuse rapidité de ces intéressants animaux. Pendant que nous

gravissions les escarpements entre le chalet de la Sauce et le Bonhomme, nous avons entendu un coup de feu répercuté par tous les échos de la montagne, et nous avons vu un chamois, rapide comme la flèche, bondir loin des chasseurs sur un névé, tandis qu'un de ses infortunés compagnons s'efforçait, quoique grièvement blessé, de le suivre, mais ne tardait pas à tomber entre les mains d'une autre bande d'ennemis qui l'attendaient au passage.

Enfin, nous arrivons au hameau du Glacier : la nuit est si noire qu'il nous est impossible de savoir où nous allons. Nous nous décidons, après des tâtonnements infructueux, à frapper à la porte d'une habitation ; mais, nouvel incident ! Le chien de la maison s'élance sur celui de notre guide et nous voilà obligés d'intervenir à grand peine pour mettre fin à la lutte des deux molosses. Un homme arrive avec une lanterne et reste lui-même dix minutes, tant est profonde l'obscurité, à trouver le sentier que nous devons suivre. Cependant, après trois-quarts d'heure de marche pendant lesquels nous dûmes rallumer vingt fois la lanterne que la pluie et le vent éteignaient sans cesse, nous parvenons enfin à l'auberge des Mottets où l'on n'était pas sans inquiétude à notre sujet. Inutile de dire si nous fîmes honneur au souper que nous avait préparé Madame J^e-Fort, et si, suivant l'expression hardie de notre hôtesse, nous trouvâmes les lits *potables*.

Le lendemain 25 juillet, la pluie tomba pendant une grande partie de la journée ; aussi, nous ne pûmes pas explorer, comme nous l'aurions voulu, le vallon des Mottets. Cependant, profitant d'une accalmie de peu de durée, nous avons visité les rochers schisteux qui dominent la rive gauche du vallon et nous y avons observé :

Dans les parties humides :

Carex capillaris L.
— *frigida* All.
— *ferruginea* Scop.
— *Davalliana* Sm.
— *Goodenovii* Gay.
— *bicolor* All.

Juncus triglumis L.

Tofieldia palustris Huds.
Pinguicula alpina L.
— *vulgaris* L.
Saxifraga stellaris L.
Polygonum viviparum L.
Arabis bellidifolia Jacq.

Dans les endroits plus secs :

Trifolium alpinum L.
Hedysarum obscurum L.

Aronicum scorpioides D C.
Pedicularis verticillata L.

Gypsophila repens L.
Linaria alpina D C.
Euphrasia minima Schleich.
Alsine verna Bartl.
 — *Cherleri* Fenzl.
Hieracium glanduliferum Hoppe.
Elyna spicata Schrad.

Festuca pumila Chaix.
 — *pilosa* Hall.
Poa distichophylla Gaud.
Galium Jussieui Vill.
Orchis nigra Scop.
 — *viridis* Crantz.
Chamorchis alpina Rich.

Nous avons formé le projet de passer le col de la Seigne et de descendre ensuite dans l'Allée blanche sur le versant oriental du mont Blanc, pour aller de là au col Ferret et au grand Saint-Bernard ; mais comme nous avons reconnu que l'exploitation des hauts sommets était sans profit cette année à cause de l'abondance des neiges, nous nous décidâmes à changer notre itinéraire.

Cependant, M. Mathieu persista dans son projet et récolta en montant au col de la Seigne :

Ranunculus alpestris L.
Pinguicula alpina L.
 — *vulgaris* L.
Trifolium alpinum L.
Viola calcarata L.
Orchis viridis Crantz.
Helianthemum grandiflorum D C.
Phyteuma hémisphœricum L.

Soldanella alpina L.
Primula viscosa Vill.
Saxifraga androsacea L.
 — *retusa* Gouan.
Veronica aphylla L.
Aster alpinus L.
Erigeron alpinus L.
Nigritella angustifolia Rich.

Au sommet du col de la Seigne :

Ranunculus glacialis L.
Empetrum nigrum L.
Soldanella alpina L.
Gentiana bavarica L.
 — *brachyphylla* Vill.
Chrysanthemum alpinum L.

Saxifraga biflora All.
Salix reticulata L.
Draba aizoides var. *alpestris* L.
Polygala alpina Perr. Song.
Arabis alpina L.

En descendant sur le versant de l'Allée blanche :

Ranunculus pyrenæus L.
Anemone vernalis L.
Alsine recurva Wahlb.
Arenaria ciliata L.
Antennaria dioica Gaertn.
Cerastium latifolium L.
Veronica aphylla L.
 — *saxatilis* Jacq.
Hieracium glaciale Lachn.

Phaca alpina Wulf.
Geum montanum L.
 — *reptans* L.
Gaya simplex Gaud.
Salix arbuscula L.
 — *Laponum* L.
Hieracium glanduliferum Hoppe.
Bartsia alpina L.
Gagea Liottardi Schult.

Sur les bords du lac Combal :

Phyteuma hemisphœricum L.
Saxifraga moschata Wulf.

Saxifraga muscoides Wulf.
 — *bryoides* L.

<i>Achillea moschata</i> Wulf.	<i>Oxytropis campestris</i> D C.
— <i>nana</i> L.	<i>Arabis bellidifolia</i> Jacq.
<i>Androsace obtusifolia</i> L.	<i>Saxifraga stellaris</i> L.
<i>Cardamine resedifolia</i> L.	<i>Cerastium strictum</i> L.
<i>Phaca alpina</i> Wulf.	<i>Lotus corniculatus</i> L. <i>var.</i> <i>alpinus</i> .
<i>Pedicularis rostrata</i> L.	<i>Bellidiastrum Michellii</i> Cass.
<i>Armeria alpina</i> Willd.	<i>Linaria alpina</i> D C.
<i>Thlaspi rotundifolium</i> Gaud.	<i>Galium Jussiei</i> Vill.
<i>Ajuga pyramidalis</i> L.	

Je termine là le récit de la première partie de notre voyage, laissant à mes amis MM. Sargnon et Perroud le soin de vous faire un compte-rendu de la suite de nos excursions.

M. Mathieu fait ensuite circuler les échantillons des principales espèces récoltées pendant ce voyage, échantillons préparés avec beaucoup de soin.

A propos de l'*Aconitum paniculatum*, M. Cusin dit qu'on le trouve à la Grande-Chartreuse, au pied du Grand-Som.

M. Boullu ajoute que quand on s'égare à la Grande-Chartreuse, on y fait toujours de bonnes trouvailles; c'est ainsi que M. Boullu y a découvert une plante qui n'y avait pas encore été signalée, l'*Aquilegia atrata*.

4° M. Boullu donne lecture de la lettre suivante que lui adresse M. Carret, retenu chez lui par une indisposition.

NOUVELLE LOCALITÉ DE L'« ERICA VAGANS » DANS LE LYONNAIS,
par M. Carret.

J'ai une bonne nouvelle à communiquer à la Société : je veux parler de la présence dans le Lyonnais de l'*Erica vagans* L., espèce qui a été regardée jusqu'à ce jour comme étrangère à notre Flore. Voici en quelques lignes l'histoire du bel exemplaire de notre *Vagabonde*, que vous avez vu dans mon herbier.

Cet exemplaire fut récolté sur la commune de Monchal, entre Bussièrès et Panissièrès, par mon ami, M. Palay, à la fin de septembre 1874. M. Palay ne s'occupait point encore de botanique, à l'étude de laquelle il s'est un peu livré depuis; il ignorait donc et le nom scientifique et la valeur de la Bruyère qu'il avait rencontrée. Il fut néanmoins, m'a-t-il assuré depuis, frappé de la beauté de cette touffe, dont les rameaux blanchâtres et allongés, bien différents des tiges sombres et rabou-

gries du *Calluna vulgaris* Salisb. son voisin, balançaient aux légères caresses du vent, de longues et jolies grappes de fleurs roses, admirablement nuancées et entremêlées de feuilles. Au seul aspect de cette Bruyère, M. Palay devina qu'il avait mis la main sur une espèce extraordinaire. Je dois ici le remercier encore d'avoir pensé à son ami et de lui en avoir recueilli une jolie branche toute fleurie.

Quinze jours après, il m'apportait sa trouvaille; c'est l'unique exemplaire que je possède, provenant de cette nouvelle localité. Je remerciai mon ami de sa délicate attention, et je laissai mon *Erica* dormir, pendant près de deux ans, au fond d'un carton, avec d'autres plantes recueillies la même année.

Ce n'est que l'an dernier que, voyant la plante en question, je fus tenté enfin de la connaître. J'ouvris donc l'ouvrage de M. l'abbé Cariot, et je reconnus bientôt que j'étais en possession d'un *Erica vagans*. Pour plus de sûreté, je le comparai avec un exemplaire de cette espèce que j'avais reçu du Mans (Sarthe); ma conviction fut complète. Je refermai, après cela, mon échantillon, le tenant pour une bonne espèce, mais ne me doutant pas encore qu'il fût une découverte aussi importante pour notre Flore. Il a fallu que l'on parlât, à la dernière séance, de la rareté en France de l'*Erica vagans*, pour me rappeler la découverte de cette plante dans notre Flore.

Je regrette de ne pouvoir préciser ici l'endroit où mon ami a recueilli cette intéressante Bruyère; mais voici quelle est exactement la situation du village sur le territoire duquel elle a été trouvée. Monchal est dans la Loire et du canton de Feurs; ce village est limité à l'est et au sud-est par ceux de Villechenève et de Chambost-Longessaigne (du canton de St-Laurent-Chamousset, dans le Rhône), et au nord par le petit village d'Affoux, du canton de Tarare (Rhône). D'après ces indications, il est facile de voir la situation de Monchal, et l'on peut être autorisé à dire que la nouvelle station de l'*Erica vagans* se trouve peut-être dans le Rhône proprement dit.

Qui sait d'ailleurs si cette espèce (bien que M. l'abbé Cariot ne l'indique pas dans son supplément spécial), ne se trouve pas sur d'autres points de la chaîne des montagnes de Tarare? Connaît-on bien la flore de cette chaîne, dont plusieurs sommets sont très-élevés? Les botanistes lyonnais ne s'y sont guère aventurés jusqu'ici. Espérons donc que la présence dans ces

montagnes de l'*Erica vagans* les y attirera désormais; espérons aussi que plus d'un y découvrira encore d'autres espèces aussi rares et aussi précieuses pour la Flore du Lyonnais.

M. Boullu ajoute que l'*Erica* des montagnes du Lyonnais est tout-à-fait semblable à celui trouvé dans les bois de Chambaran à Roybons (Isère). (1)

5° M. Magnin donne lecture de la communication suivante de M. Gillot :

NOTE SUR UNE « OROBANCHE » RÉCOLTÉE A TENAY (AIN), SUR LE
« CIRSIUM BULBOSUM » (OROBANCHE SCABIOSÆ Koch VAR. CIRSI),
par le D^r X. Gillot.

Le 29 juin 1876, pendant la session extraordinaire de la Société botanique de France, j'ai récolté dans un pré marécageux, situé sur la gauche de la route de Tenay à Hauteville (Ain) et à un kilomètre environ au-dessus de Tenay, une *Orobanche* croissant sur les racines renflées du *Cirsium bulbosum* DC. En voici les principaux caractères :

Tige haute de 60 centimètres, brune, velue, à poils blanchâtres, peu renflée à la base, chargée surtout à sa partie inférieure d'écailles oblongues-lancéolées aiguës, égalant au moins la corolle; épi long de 25 centimètres, à fleurs nombreuses denses, chevelu au sommet; sépales plurinerviés, ovales, bifides, égalant le tube de la corolle; celle-ci régulièrement arquée, campanulée, à lobes ondulés, crépus, à divisions du lobe inférieur égales entre elles, d'un jaune ocracé à la base, rougeâtres au sommet, surtout à la lèvre supérieure et à la gorge, garnie de poils glanduleux insérés sur de très petits tubercules jaunâtres; étamines insérées près de la base de la corolle, légèrement pubescentes à la base, glabres au sommet; stigmate violacé.

Cette Orobanche ne diffère de la description de l'*Orobanche Scabiosæ* Koch *Syn.* éd. 3, p. 462 — Reuter in DC. *Prodr.* XI, 22 — G. et G. *Fl. de Fr.* II, 633 — Grenier, *Fl. de la ch. jurassiq.* p. 599, etc. — que par la coloration ocracée et non ferrugineuse de la corolle, et l'absence de tubercules noirâtres à la base des poils qui garnissent la tige, les bractées et les corolles. La co-

(1) Voyez dans la séance suivante la note de M. Boullu d'après laquelle, les Bruyères de Chambaran et de Monchal doivent être rapportées à l'*Erica decipiens* Saint-Amans.

loration jaunâtre de la corolle et des tubercules pilifères la rapprocherait de l'*Orob. pallidiflora* Wimm. et Griseb., Koch, DC. (*loc. cit.*), *O. speciosa* Dietr. non DC., espèce autrichienne, très-voisine d'*O. Scabiosæ* Koch, et qui croît sur les racines du *Cirsium arvense* Lam.; mais celle-ci s'en distingue par ses sépales largement ovales et brusquement contractés en pointes aiguës, par sa corolle moins arquée, à dos plus droit, de couleur jaunâtre veinée de rouge, le stigmate rougeâtre, etc. — Ces espèces sont, du reste, très-voisines de l'*O. epithymum* DC., à laquelle on a été tenté de rapporter l'*O. Scabiosæ* Koch, comme une grande forme (A. Méhu : *Bull. Soc. bot. de France*, t. XXI, 1874, session extraord. à Gap, p. XCV, note).

Sans trancher cette question difficile, et sans tomber dans les errements de Vaucher et de ses imitateurs, qui tendaient à attribuer une espèce distincte d'Orobanche à chaque plante qui lui servait de support, je crois devoir rapporter l'Orobanche de Tenay à l'*O. Scabiosæ* Koch, en en formant une variété *Cirsii*, à cause des différences que j'ai signalées. L'habitat de cette plante dans un sol humide, sur les racines du *Cirsium bulbosum* DC., me paraîtrait suffire pour expliquer la coloration plus pâle des fleurs, la diminution de grosseur et la couleur différente des tubercules et des poils glanduleux.

L'*O. Scabiosæ* Koch a été observé sur les *Scabiosa Columbaria* L. et *Scab. lucida* Vill., en Styrie, en Autriche, en Suisse, (canton de Vaud), dans le Jura (Ain); sur le *Carduus defloratus* L., aux environs de Genève, au Lautaret (Reuter in DC. *Prodr.*), au mont Séuse près Gap, à la Dôle et au Reculet (Gr. et Godr.); au dessus de Thoiry (Ain), à la Faucille, au Colombier de Gex (Cariot); enfin sur le *Cirsium eriophorum* Scop., au pic de Chabrières près Gap (A. Méhu).

La présence de l'*O. Scabiosæ* Koch dans plusieurs localités du Jura, et sur des espèces différentes de Carduacées, vient à l'appui des rapprochements de cette espèce et de celle que j'ai trouvée, en exemplaire unique, à Tenay. L'étude des Orobanches étant assez difficile, et certaines espèces mal établies, il m'a paru que l'observation précédente ne serait pas dépourvue d'intérêt, et c'est pourquoi je me permets d'attirer sur cette espèce l'attention et les recherches attentives des botanistes du Bugey.

6° M. MAGNIN présente un échantillon de *Berteroa incana* venant du département de l'Allier; on se rappelle que la pré-

sence de cette espèce a été constatée récemment dans l'ouest et les environs d'Angers, par M. Bouvet, dans le centre de la France par M. Lamotte, à Pont-d'Ain par M. Morel, et à Meyzieu (Isère) par MM. Saint-Lager et Sargnon. — Il montre ensuite des *Gagea saxatilis* des environs de Gannat. Ces plantes lui ont été adressées par M. Billiet.

Au sujet des *Gagea*, M. Cusin dit avoir examiné des échantillons de *Gagea* appartenant au groupe *saxatilis* et *bohemica*, et provenant de divers points de la France; il les a comparés avec des types authentiques; il en est résulté, pour M. Cusin, cette conviction que le *G. bohemica* n'existe pas en France.

La séance est levée.

SÉANCE DU 8 FÉVRIER 1877

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Correspondance :

1° M. le Président donne lecture d'une lettre de M. Gabriel Roux, exposant les motifs qui l'obligent à donner sa démission de secrétaire de la Société.

M. le Président se fait l'interprète de la Société, en exprimant les regrets causés par cette démission motivée par des considérations majeures.

Après une discussion, la Société décide, conformément à l'avis de M. Debat, que, sans convocation spéciale, un secrétaire-adjoint sera nommé à la prochaine séance, en attendant le renouvellement du bureau.

2° M. Magnin donne lecture de l'invitation adressée à notre Société par le Ministre de l'Instruction publique, de prendre part à la réunion des Sociétés savantes, qui aura lieu à Paris, au mois d'avril prochain.

3° M. Méhu fait une rectification à propos du *Campanula caespitosa* indiqué à tort dans le compte-rendu de l'excursion à Hauteville (1); il n'a jamais été récolté que le *C. pusilla* Hæncke (forme *subramulosa* Jordan).

(1) *Ann. Soc. bot. Lyon*, 3^e année, 1875, p. 120.